



# " Bazar le Jour, Biz'art la Nuit "

## vendredi 23 & samedi 24 juin 2023 – Betton

### *Formulaire de candidature – Food truck*

La Ville de Betton organise le festival " Bazar le Jour, Biz'art la Nuit " les vendredi 23 et samedi 24 juin. Elle souhaite mettre à disposition du public un espace restauration confié à des restaurateurs ambulants. Afin de proposer une restauration qualitative et responsable, la Ville met en place une charte qui encadre la qualité des produits, le gaspillage alimentaire et la limitation des déchets.

L'offre doit être variée, complémentaire et à la portée de tous les publics. La vente de boisson par les ambulants est interdite, la buvette est tenue par des associations bettonnaises.

### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### Préambule :

Tous les restaurateurs ambulants s'engagent à respecter la loi, la législation en vigueur et les consignes strictes des organisateurs de l'évènement. Des contrôles des services de police, des douanes, des services sanitaires et de l'organisateur sont susceptibles d'avoir lieu avant et pendant l'évènement. Les restaurateurs ambulants s'engagent à n'avoir aucune activité illégale et à respecter les consignes données par l'organisation.

#### Accueil et entrée sur le site :

Une vérification de l'identité des personnes aura lieu dès l'arrivée avant toute entrée sur le site.

Des badges d'autorisation d'accès au site seront remis à l'entrée après identification.

Merci d'indiquer les coordonnées de votre personnel (NOM + Prénom) :

.....

.....

.....

#### Ouverture de l'espace restauration :

- L'espace restauration sera ouvert à la vente : **Vendredi 23 juin de 18h à 1h30.**  
**Samedi 24 juin de 11h30 à 1h30.**
- Chaque espace de restauration doit être occupé en permanence pendant l'évènement.
- Les commerçants-ambulants s'engagent à occuper l'emplacement mis à disposition durant les **2 jours obligatoirement** et à ne pas fermer leur stand avant le dimanche à 1h30 du matin.
- L'installation se fera le vendredi 23 juin entre 14h et 16h et le démontage le dimanche 25 juin à partir de 2 h.
- Aucun véhicule n'est autorisé à circuler sur le site en dehors des heures d'installation et de démontage.
- Pour des raisons pratiques et de sécurité, aucun véhicule de restauration ne pourra quitter le site dans la nuit du vendredi au samedi. Chacun devra prendre ses dispositions en fonction de cette obligation.

### Emplacement :

- La sélection des commerçants et le positionnement des marchands sur les emplacements sera défini par l'organisation du festival et à sa seule discrétion. Les marchands devront amener leur propre structure (barnum, table, chaise, etc.). Un robinet d'eau potable sera mis à disposition.
- L'organisation ne pourra être tenue pour responsable des dégradations ou vols des affaires personnelles qui pourraient avoir lieu dans l'enceinte du site.
- Les ambulants peuvent dormir dans leur véhicule à l'emplacement réservé.
- Il sera expressément demandé aux marchands de laisser leur emplacement aussi propre qu'ils l'auront trouvé.
- Seul le véhicule ou la remorque utile à la vente sera autorisé sur le site.
- 3 à 6 mètres linéaires d'ouverture (sur une profondeur de 4 mètres)

### Interdiction de vente :

- Aucune boisson (eau, alcool, soft) ne sera autorisée à la vente, excepté les boissons chaudes sans alcool (thé/tisane, café, chocolat au lait...)
- Les bars sont tenus par les associations bettonnaises.

### Retard et empêchement :

- En cas d'annulation, de retard ou d'empêchement pour l'installation, le marchand devra prévenir immédiatement l'organisation.
- L'organisateur pourra décider de réattribuer l'emplacement.

### Exclusion :

- L'organisateur se réserve le droit de ne pas autoriser le marchand à s'installer, en cas de non-respect des conditions évoquées dans le présent document.
- Tout commerçant pourra être expulsé en cas de non-respect des règles d'hygiène et sanitaire, de législation du travail, de sécurité ou ayant un comportement pouvant nuire à l'image de l'évènement.

## **2. TARIFS**

Un stand comprend un emplacement de 3 à 6 mètres linéaires d'ouverture (sur une profondeur de 4 mètres). Concernant le paiement, un avis des sommes à payer vous sera adressé après la manifestation.

<b>EMPLACEMENT</b>	<b>ELECTRICITE</b>	
	Prix par jour en monophasé	Prix par jour en triphasé
Prix par mètre linéaire et par jour		
<b>43,06 €</b>	<b>2,95 €</b>	<b>3,95 €</b>

## **3. INFORMATIONS PERSONNELLES**

Raison Sociale :

N° SIRET (14 chiffres) :

Code APE :

N° RCS :

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP Ville :

Téléphone Mobile :

E-mail :

#### 4. STAND

Nom du stand :

Type de spécialité culinaire :

Joindre obligatoirement la carte détaillée des plats que vous souhaitez vendre avec les mentions (bio, produits locaux, plats végétariens, etc.). Un plat végétarien **OBLIGATOIRE**.

Type de déchets ?

	Aucun	Un peu	Beaucoup
Aluminium :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carton :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métal :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets à composter :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eaux usées :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Huile :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Verre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 5. LOGISTIQUE

Vous venez sur le site avec :

\* Véhicule servant uniquement à la vente :  Oui  Non

Type :

Immatriculation :

Dimension<sup>1</sup> du véhicule : Longueur =                      largeur =                      hauteur =

\* Remorque :  Oui  Non                      Dimension : Longueur =                      largeur =

\* Barnum :  Oui  Non                      Dimension : Longueur =                      largeur =

\* Alimentation Gaz :  Oui  Non                      Type :

---

<sup>1</sup> Merci d'indiquer la dimension maximale du véhicule (de pare-chocs à pare-chocs). ⚠ La dimension maximale permet de définir et d'ajuster votre emplacement.

- \* Besoin électrique : Veuillez indiquer le type de matériel (friteuse, four, etc.) utilisé ainsi que votre besoin électrique (triphase, monophasé) en Ampère et en Watt.

Monophasé       Triphasé      Watts =      Ampères =

*(Données en Watts ou Ampères obligatoires afin de prévoir les besoins électriques  
Pour mémoire : Puissance en Watt = Tension en Volt x Intensité en Ampère)*

Type de matériel électrique utilisé :

.....  
.....  
.....

## 6. CONDITION D'INSTALLATION

- \* Tout appareil utilisé doit être conforme aux normes CE et NF.
- \* Les bouteilles de gaz doivent être conformes à l'utilisation extérieure.
- \* Les tuyaux ou systèmes de raccordement doivent être conformes aux normes CE et NF.
- \* Un extincteur par poste est obligatoire (6 kg minimum à poudre ou extincteur à CO<sub>2</sub>).

## 7. DOCUMENTS À FOURNIR

- Extrait KBis de moins de 3 mois pour les **commerçants, artisans ou micro entrepreneurs** ou avis de situation au Répertoire SIREN de moins de 3 mois (*pour les micro-entrepreneurs*)
- Copie de la carte d'activité commerciale ou artisanale ambulante (délivrée par les CCI ou les CMA depuis le 10.03.2010)
- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés
- Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (déclaration à faire auprès de la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations du lieu d'implantation de l'établissement - Cerfa n°13984)
- Le présent dossier complété, paraphé sur chaque page, daté et signé (précédé de la mention manuscrite « Lu et approuvé »).

**En l'absence de ces documents, votre demande sera automatiquement rejetée. Documents à fournir avant le 14 avril 2023.**

**Je soussigné(e) ....., atteste l'exactitude des renseignements fournis ci-dessous et certifie avoir pris connaissance des informations fournies.**

À ....., le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :